

Élections communales 2024

Programme Ecolo-Groen

Watermael-Boitsfort



<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>Une commune plus verte.....</b>	<b>5</b>
1.1. Accueillir la nature et la biodiversité.....	5
1.2. Réduire les nuisances environnementales.....	7
1.3. Assurer le bien-être animal.....	7
1.4. Une commune toujours plus propre.....	8
<b>Une commune plus durable et circulaire.....</b>	<b>9</b>
2.1. Promouvoir la transition.....	9
2.2. L'économie locale soutenue.....	10
2.3. Circularité des déchets et des ressources.....	11
2.4. Une alimentation durable et accessible.....	12
2.5. Économies et autoproduction d'énergie.....	12
<b>Un territoire communal partagé.....</b>	<b>14</b>
3.1. Concilier logement, nature et cohésion sociale.....	14
3.2. Des principes généraux pour la mobilité.....	16
3.3. Des cheminements piétons confortables.....	16
3.4. Le vélo accessible et en sécurité.....	17
3.5. Des transports publics desservant tout Watermael-Boitsfort.....	18
3.6. Des quartiers apaisés et des voitures partagées.....	19
<b>Une commune plus émancipatrice et égalitaire.....</b>	<b>20</b>
4.1. Une commune « enfants et jeunes admis ».....	20
4.2. Une école bienveillante et stimulante.....	21
4.3. Des seniors actifs et restant chez eux le plus longtemps possible.....	23
4.4. La culture : un point fort de notre commune.....	24
4.5. Sport et santé pour toutes et tous.....	25
<b>Une commune plus juste et ouverte.....</b>	<b>27</b>
5.1. Plus de cohésion sociale.....	27
5.2. Renforcer et coordonner l'action sociale.....	28
5.3. Accompagner la recherche d'emploi.....	29
5.4. Une politique de logement volontaire et solidaire.....	29
5.5. Plus de prévention, pour plus de sécurité.....	30
5.6. Une commune hospitalière.....	31
<b>Une commune plus démocratique.....</b>	<b>33</b>
6.1. Toujours plus de participation citoyenne.....	33
6.2. Une communication appropriée.....	34
6.3. Une gouvernance et des finances communales saines et éthiques.....	36

# Introduction



**Watermael-Boitsfort est une commune où il fait bon vivre, dans un cadre de vie verdoyant et une ambiance conviviale.**

L'évolution de la population, les crises sanitaire et énergétique et les risques liés aux enjeux climatiques et démocratiques, voire de paix, qui marquent toute la société en général, ont amené la commune à adapter ses actions.

**Ecolo-Groen souhaite aller plus loin sur le chemin d'une commune toujours plus verte, solidaire et résiliente.**

Beaucoup de mesures ont déjà été prises au cours de l'actuelle législature, en voici quelques-unes relatives à différents domaines de la vie dans la commune :

Concernant l'implication de la population dans la vie communale, le **succès des budgets participatifs** a montré l'intérêt et la créativité de la population. **La Recyclerie**, une réalisation phare, a connu un rapide développement.

En matière d'urbanisme, la **préservation des espaces verts et des arbres** ainsi que la **perméabilisation des sols** ont été des lignes de conduite. C'est aussi dans cet esprit que la réalisation de la **place Keym** a été menée. L'usage du vélo a été encouragé notamment par la **prime réparation vélo** et la mise en place de **bornes et ateliers de réparation**. Citons encore les **démarches proactives** pour maintenir la **propreté** et améliorer le **tri des déchets** (distribution de poubelles noires et oranges) et l'implication des associations citoyennes motivées !

Pour répondre à des besoins d'aide sociale toujours plus nombreux, soulignons **l'augmentation de la dotation du CPAS et la mise en service de plusieurs espaces spécialisés** : le nouvel Espace Mosaïque, deux nouvelles crèches, des logements financièrement accessibles, incluant des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite et une haute qualité environnementale, l'achat groupé d'énergie, etc.

**Voici autant de réalisations, parmi bien d'autres, que notre commune a eu à cœur de mener pour soutenir les familles, les personnes isolées et fragilisées.**

**Pour construire son programme et être (encore) au plus proche des besoins et projets des Boitsfortoises et Boitsfortois, Ecolo-Groen a lancé un appel à idées et a organisé trois après-midis de rencontre ouverte à toutes et tous.**

Cet exercice **d'intelligence collective** a recueilli le succès escompté et **enrichi notre programme** de nombreuses propositions.

Plusieurs valeurs et principes ressortent de ces rencontres :

- Solidarité,
- Ouverture à toutes et tous quelles que soient les différences (handicap, culture, genre...),
- Transition écologique,
- Approche éthique des fonctions politiques, autre valeur chère à Ecolo-Groen.

En matière de **transition écologique**, Ecolo-Groen veut aller **plus loin vers le zéro déchet, la valorisation des ressources, la promotion des commerces locaux**, avec notamment le développement de l'usage de vélos cargos pour les livraisons. Face aux impacts des dérèglements climatiques et la perte de biodiversité, Ecolo-Groen veut notamment continuer à **végétaliser l'espace public** et a intégré ces problématiques de manière transversale dans tout son programme. Enfin, une priorité pour Ecolo-Groen est **d'amplifier la participation de la population** aux réflexions, aux projets et de faciliter l'accès à l'information.

Le programme met aussi l'accent sur la **cohésion sociale pour renforcer les liens** et rompre les solitudes, et bien sûr sur toutes les formes d'aides sociales, dont une **politique volontaire pour un logement abordable**.

Enfin, Ecolo-Groen souhaite une **commune où enfants et jeunes sont au centre** des préoccupations, à leur écoute et investie dans les écoles des devoirs, l'équipement de plaines de jeux et d'espaces sportifs, l'accompagnement à la recherche d'emploi, etc.

Découvrez les propositions d'Ecolo-Groen !



**Tristan ROBERTI et Aurélie SAPA**

*Têtes de liste*



## Partie 1

# Une commune plus verte



Notre commune a la chance de disposer d'un **patrimoine naturel important** et de se situer en bordure de la Forêt de Soignes.

**Un tel environnement de qualité est un atout pour favoriser l'harmonie sociale.**

Pour limiter les impacts des périodes de canicule, de fortes pluies et pour préserver au maximum la biodiversité, il faut à la fois **végétaliser davantage, préserver et créer des zones de pleine terre favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie**, et également **privilégier un écosystème diversifié**.

Ces enjeux ont déjà été largement intégrés dans les actions de la commune, notamment dans les pratiques de jardinage et de gestion des arbres, la préservation des intérieurs d'îlot ou encore lors de la rénovation de la place Keym et des égouts du Logis-Floréal.

**Améliorer la qualité de notre cadre de vie, c'est aussi agir pour notre santé et notre bien-être.**

**La commune joue un rôle essentiel en matière de propreté publique**, avec le concours de toute la population ! Concernant la qualité de l'air et le bruit, elle travaille aussi avec d'autres niveaux de pouvoir (régional, fédéral).

Pour les prochaines années, Ecolo-Groen propose de poursuivre les actions et l'innovation de la manière suivante :

## 1.1. Accueillir la nature et la biodiversité

**Pour accueillir la biodiversité et limiter les impacts du climat, Ecolo-Groen vise à renforcer la présence de la végétation sous des formes diversifiées, diminuer les espaces bétonnés, promouvoir les pratiques de jardinage écologique et une gestion « intégrée » des eaux de pluie.**

- Poursuivre la politique actuelle visant à **préserver les arbres existants**. En cas d'abattage, veiller à compenser par la plantation d'arbres d'essence indigène et adaptée aux caractéristiques du lieu.
- **Renforcer la présence d'arbres dans l'espace public**, et privilégier lorsque c'est possible différents étages de végétation (plantes herbacées, arbustes, arbres) favorables à la filtration des eaux, à la faune et en cas de fortes chaleurs.

- Poursuivre le projet **d’inventaire du patrimoine arboré** pour le suivi de l’état des arbres dans l’espace public afin d’assurer une gestion efficace (prévention des maladies, planification des replantations, et diversification des espèces).
- **Renforcer l’information du public** concernant la présence **d’arbres remarquables** sur le territoire de la commune.
- Lancer un **appel citoyen** visant la **végétalisation de l’espace public** et organiser des **chantiers participatifs de “débétonnisation” et de plantation**.
- Renforcer la présence de la **végétation** et diminuer la présence du béton **dans les cours de récréation** des écoles communales.
- Privilégier la plantation d’arbres appartenant à des **espèces indigènes, favorisant la biodiversité**.
- Poursuivre les méthodes de gestion des **espaces verts** les plus respectueuses de la nature : **zéro pesticide**, diversification des milieux, **prairies fleuries** favorables aux abeilles et insectes, fauchage tardif, etc.
- Poursuivre la mise en œuvre des principes de la **Gestion Intégrée des Eaux de Pluie** (GIEP, ou “ville-éponge”) pour réduire le « tout-au-tuyau » et limiter les risques d’inondation (zones d’infiltration naturelle, citernes de rétention de l’eau de pluie, etc.).
- Poursuivre le projet **d’écopâturage dans les espaces verts communaux** en lui assurant un financement récurrent.
- Organiser des **campagnes d’information et de sensibilisation** relatives aux **techniques d’entretien des jardins respectueuses de l’environnement** (taille des haies en période adéquate, techniques zéro-pesticide, alternatives moins bruyantes aux outils motorisés de jardinage, horaires d’utilisation des appareils bruyants, nichoirs, etc.).
- Mettre en place un **réseau de jardins** accueillant la biodiversité, avec la **participation de la population**.
- Soutenir la mise en place de **réseaux de « veilleurs de la biodiversité »** pour lutter contre les espèces invasives (frelon asiatique, berce du Caucase, renouée du Japon ...).
- **Valoriser la présence de l’eau dans la commune**, notamment au travers de projets de mise à ciel ouvert de cours d’eau entuyautés (Woluwe et Watermaelbeek).
- Mener dans les écoles et lors d’événements publics des **campagnes d’information, d’éducation et de sensibilisation** relatives au **développement** durable, à la **protection** du climat et de la nature, la préservation des ressources, aux **conséquences** du réchauffement climatique sur la **faune** et la **flore locales** et sur la gestion de la **forêt de Soignes**, en collaboration avec les associations.

## 1.2. Réduire les nuisances environnementales

A travers les pratique de l'administration et par la sensibilisation de la population, Ecolo-Groen vise à réduire drastiquement l'usage de pesticides et générer moins de pollution lumineuse dont les impacts sur la santé et la biodiversité sont de plus en plus reconnus. Agir contre les nuisances sonores reste également un objectif de taille !

- **Poursuivre l'utilisation de produits et matériaux sains** (nettoyage, entretien des espaces verts, peintures, papier recyclé...) **dans tous les services et bâtiments communaux** (achats durables).
- Veiller à la **qualité de l'éclairage public** tout en maîtrisant la consommation d'énergie et en évitant de générer de la pollution lumineuse néfaste pour la biodiversité (trame noire).
- Organiser des **actions de sensibilisation concernant les nuisances des éclairages** dans les jardins en soirée et la nuit (et/ou sur les bienfaits du noir la nuit pour la nature et le sommeil).
- **Lutter contre les nuisances de bruit liées au survol de Bruxelles** et contre le développement des activités de l'aéroport : poursuivre les actions en Justice en collaboration avec la Région et les autres communes bruxelloises et, le cas échéant, en introduire de nouvelles.
- **Lutter contre les pollutions intérieures** (ventilation, choix des matériaux...) **et extérieures** (réduction du chauffage au bois, etc.).

## 1.3. Assurer le bien-être animal

Véritables partenaires de vie, les animaux de compagnie apportent une présence rassurante et procurent joie et apaisement. Pour leur bien-être, ainsi que celui de la faune sauvage, Ecolo-Groen veut continuer à sensibiliser, informer, aménager des zones de liberté pour chiens et soutenir des initiatives d'accueil d'animaux domestiques.

- Veiller à la **formation du personnel communal et de la police locale** sur les questions en lien avec le bien-être animal.
- Organiser des événements du type "**Journée du bien-être animal**" pour permettre des échanges sur cet enjeu et valoriser l'action des associations.
- Diffuser des **autocollants (X animaux ici)** à coller sur les boîtes aux lettres **pour informer** les services de secours de leur présence en cas de sinistre.
- Poursuivre les **campagnes visant la stérilisation des chats errants** et **l'octroi de primes pour la stérilisation des chats domestiques**, ainsi que les autres campagnes de sensibilisation de Bruxelles Environnement (l'animal n'est pas un jouet, etc.).

- Encourager la **collaboration avec des animaux dans les maisons de repos** en vue de contribuer au bien-être et à des fins thérapeutiques.
- Soutenir la **création d'un réseau de familles d'accueil temporaires** pour animaux domestiques pendant les périodes d'indisponibilité des maîtres (vacances, hospitalisations, etc.).
- Identifier de **nouveaux sites permettant l'aménagement de zones de liberté pour chiens** (où ils peuvent s'épanouir sans laisse) en veillant à préserver la tranquillité des riverains.
- **Sensibiliser** le public aux **conséquences de certains comportements sur le bien-être et la sécurité des animaux** (tondeuses automatiques, éclairages nocturnes, feux d'artifice...).

## 1.4. Une commune toujours plus propre

Les déchets dans l'espace public peuvent provoquer un sentiment d'insécurité et avoir un impact négatif sur notre bien-être. Ils menacent aussi la vie sauvage et contribuent à polluer les sols et l'eau. Ecolo-Groen veut continuer à agir, avec la population, en misant sur la prévention, l'équipement et, si nécessaire, la répression.

- **Renforcer les moyens communaux** en matière de propreté en misant à la fois sur la **prévention et la répression**.
- Établir, en concertation avec la population, une **cartographie des points noirs** en matière de propreté publique pour savoir où focaliser la surveillance et le travail des services communaux.
- Poursuivre la **distribution gratuite de poubelles rigides** pour y placer les sacs poubelles, en vue de limiter les risques de dispersion de leur contenu sur l'espace public.
- **Favoriser les bulles à verre et à textiles enterrées** pour éviter les nuisances sonores et limiter les risques de "dépôts clandestins" en veillant à leur répartition sur le territoire de la commune pour assurer leur accessibilité.
- Organiser des **moments communs de nettoyage dans les quartiers**, soutenir l'action des **associations actives** dans ce domaine et créer des **actions de sensibilisation** « rues propres » auprès des **enfants**.
- Mettre en place des **actions de prévention et de responsabilisation** face aux comportements néfastes (abandon de canettes et papiers dans les rues, dépôts clandestins, sortie des poubelles en dehors des horaires autorisés, déjections canines, etc.).
- Soutenir la volonté régionale de mettre en place un **système de consigne sur les canettes et les bouteilles en plastique** pour réduire leur usage et limiter leur dispersion dans l'environnement.

## Une commune plus durable et circulaire



Notre commune soutient de nombreuses initiatives en faveur du développement durable. Ecolo-Groen préconise une **transition vers des modes de production et de consommation qui tiennent compte** d'une part de **l'épuisement des ressources naturelles** et d'autre part, de **l'impact de nos modes de vie sur la qualité de l'air, le climat, le sol et la biodiversité, ainsi que sur notre santé**.

Une telle transition appelle aussi à **modifier en profondeur nos façons de travailler et de vivre ensemble**.

Tous les domaines sont touchés et cette dernière législature n'a pas manqué d'initiatives. Citons notamment la mise en place de la **Recyclerie**, la « **charte pour des événements durables** », la rédaction d'un nouveau **Plan Climat par l'administration communale**, des **rencontres dédiées aux économies d'énergie** ou encore le **soutien à la Ferme du Chant des Cailles** et au **Frigo Recup** via le budget participatif, etc.

Cette **transition se construit avec les habitantes et les habitants** de Watermael-Boitsfort, que ce soit à travers les projets des **budgets participatifs**, les **rencontres de l'Espace Transition** ou d'autres **initiatives citoyennes**, et avec **l'apport enthousiaste de l'administration communale** !

D'autres propositions pour poursuivre cet élan :

### 2.1. Promouvoir la transition

**Pour accélérer la transition à l'échelle de la commune, Ecolo-Groen souhaite promouvoir des démarches transversales comme le Plan Climat communal ainsi que la sensibilisation de la population, l'organisation de formations et le soutien aux initiatives.**

- Poursuivre la mise en œuvre des **actions du Plan Climat** adopté par le Conseil communal en mars 2024, touchant à tous les domaines de l'organisation de la commune.
- **Recenser, cartographier et promouvoir les initiatives locales** favorisant la transition et les mentionner dans la brochure d'accueil des nouveaux habitantes et habitants.
- Poursuivre **l'intégration des critères sociaux et environnementaux dans les marchés publics** et l'utilisation de la grille d'analyse des décisions communales via le prisme de la transition. Former les employés communaux au concept de transition.

- **Poursuivre et amplifier les activités de la Recyclerie** afin de favoriser le partage, la réparation, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des ressources tout en permettant un accès à **tarif abordable**.
- **Institutionnaliser l'écopâturage sur les espaces verts communaux** qui le permettent.
- Encourager l'utilisation de **moyens de transports durables** en soutenant la mise en place d'un **service de vélo-cargos partagés** pour les courses et autres besoins, l'organisation d'une **vélothèque** (point de prêt de vélos d'occasion pour enfants), etc.
- Organiser des **formations/ateliers pour encourager une autre manière de consommer** : désencombrement, zéro-déchet, récupération, partage, transformation, etc.
- Promouvoir les **échanges de services** tels que les **Services d'Échanges Locaux (SEL)**, à l'aide d'une **plate-forme d'entraide**, et inciter à de nouveaux modes d'échanges et à la création de biens communs (par exemple, partage d'outils et petits électroménagers).
- Étudier les possibilités de **mettre à la location les véhicules et outils de la commune** pendant les heures inactives (soirs, week-end, congés, etc.).

## 2.2. L'économie locale soutenue

Les entreprises, les commerces et l'artisanat local, ainsi que des initiatives associatives, sont une des clés pour concrétiser la transition dans la commune.

Ecolo-Groen vise à soutenir ce tissu économique et y promouvoir la durabilité.

- **Cartographier les initiatives locales** permettant de consommer local.
- **Privilégier la mise à disposition des locaux communaux** disponibles en les attribuant prioritairement à **des créneaux manquants**, non seulement des **commerces** mais également des **services** (ateliers de réparations, frigo solidaire, ...) ou de **l'artisanat local**.
- **Soutenir l'action du syndicat d'initiative** qui vise la promotion du commerce et de l'artisanat locaux et contribue à l'animation des quartiers commerciaux.
- **Encourager les acteurs et actrices économiques à :**
  - valoriser les circuits courts, les produits bio, les plantes sans engrais chimiques ;
  - diminuer la vente de produits toxiques ;
  - réduire encore les emballages et récipients jetables ;
  - privilégier la réparation plutôt que le remplacement des objets.
- **Valoriser les productions alimentaires et artisanales locales** et favoriser leur présence dans les commerces et sur les marchés de la commune.
- Valoriser les **activités de réparation et de transformation** dans la commune.

- Inciter à **aller dans les commerces en transports publics ou à vélo** et encourager les **livraisons à vélo**.
- Soutenir les initiatives visant à **améliorer la qualité des espaces commerciaux et leurs abords** (architecture, propreté, éclairage, etc.).
- **Promouvoir les entreprises d'économie sociale et d'économie circulaire** dans les cahiers des charges de la Commune.
- Œuvrer pour une **meilleure accessibilité des distributeurs de billets** de banque sur le territoire de notre commune.
- Poursuivre l'organisation des **bourses et des lieux d'échanges pour ceux qui souhaitent se lancer** dans un projet professionnel favorisant une économie circulaire.

## 2.3. Circularité des déchets et des ressources

La prévention, le réemploi, le recyclage des déchets sont autant de démarches pour réduire le volume de nos poubelles. Ecolo-Groen veut amplifier la mise en œuvre de la circularité des ressources partout où c'est possible, notamment par la promotion du « zéro déchet », le développement et la pérennisation de la Recyclerie.

- Amplifier la mise en œuvre de la circularité des ressources en **renforçant les activités de la Recyclerie, des donneries de quartier, de réemploi de matériaux**, etc.
- Appliquer une **politique zéro déchet** (c'est-à-dire permettant de limiter la production de déchets et les emballages) **au sein de l'administration, du CPAS, des ASBL** communales et paracommunales, **des écoles** ainsi que lors des événements qu'elles organisent.
- **Sensibiliser la population** à la thématique « zéro déchets », **soutenir les acteurs locaux** qui mettent en place des initiatives qui vont dans ce sens, encourager la réduction de l'usage du plastique et des emballages et l'utilisation d'objets réutilisables.
- Prévoir des **poubelles sélectives sur les places publiques** et lors des grands rassemblements de personnes (concerts, fêtes publiques, marchés) et y privilégier des matériaux réutilisables, consignés ou biodégradables.
- Encourager le **compostage** en s'appuyant sur le **réseau de maîtres composteurs** et en développant le réseau de **composts collectifs**.
- Accorder une **prime communale à l'utilisation de langes lavables** et encourager les crèches et les maisons de repos à les utiliser.
- Accorder une **prime communale** destinée à encourager l'utilisation de **protections hygiéniques lavables**, afin d'agir sur la précarité menstruelle et la réduction des déchets.

## 2.4. Une alimentation durable et accessible

L'alimentation devient un problème de plus en plus criant pour de nombreux ménages. Ecolo-Groen souhaite appuyer les actions donnant accès à l'alimentation aux habitantes et habitants qui n'en ont pas les moyens et à favoriser une alimentation saine, durable, locale et de saison.

- Mettre en œuvre des **actions de sensibilisation et d'éducation** autour de l'alimentation durable et de qualité ainsi que des activités favorisant **l'apprentissage du goût et de la diversité alimentaire**.
- Assurer **l'accès à une alimentation de qualité dans les cantines scolaires, les crèches et lors des événements communaux** (circuits courts et les fruits et légumes de saison, priorité au bio) et prévoir un **accès permanent à l'eau potable** via des carafes d'eau dans les cantines et lors des événements.
- Soutenir et favoriser la coordination des initiatives qui donnent accès à une alimentation, si possible de qualité, aux personnes qui n'en ont pas les moyens : **restaurant social, frigo recup et solidaire, colis alimentaires**, etc.
- Dans le cadre des activités communales, **proposer des alternatives moins carnées** qui font la part belle au végétal, **en assurant a minima une option végétarienne**.
- Stimuler **l'installation de poulaillers dans les jardins des écoles, les parcs et espaces publics** et inciter les particuliers à cultiver dans leurs jardins ou sur leurs terrasses et façades.
- **Préserver et promouvoir l'agriculture urbaine et l'élevage et soutenir la Ferme du Chant des Cailles**.
- Promouvoir et soutenir le **développement de groupes d'achats solidaires** de l'agriculture paysanne (**GASAP**).
- **Sensibiliser le secteur Horeca à l'alimentation durable** et valoriser les initiatives prises en ce sens, notamment dans le cadre du plan régional **"Good Food"**.

## 2.5. Économies et autoproduction d'énergie

Outre poursuivre les économies d'énergie et l'isolation, déjà bien entamées dans les bâtiments communaux, Ecolo-Groen vise à promouvoir l'autoproduction d'électricité et les communautés d'énergie qui rendent possible le partage d'énergie renouvelable au sein des quartiers.

- Soutenir le **développement des communautés d'énergie**, notamment par une participation directe de la commune et de ses associations partenaires.
- Poursuivre la démarche initiée par la **commune d'achats groupés de gaz et d'électricité**.

- Poursuivre les travaux et installations visant à **économiser l'énergie dans les bâtiments et infrastructures de la commune** et à **favoriser l'autoproduction** (consommation de l'énergie produite à partir des panneaux solaires présents sur les toits des bâtiments communaux).
- **Désigner une personne référente énergie pour chaque bâtiment communal** chargée de lutter contre les gaspillages, de détecter les anomalies, de relever régulièrement les consommations d'eau et d'énergie et de sensibiliser les utilisateurs, etc.
- Soutenir les projets **d'isolation extérieure** des bâtiments tout en préservant la qualité patrimoniale du bâti.
- **Rééditer des "Journées énergie" publiques** afin de rassembler l'information en matière d'énergie (primes Renolution, organismes d'accompagnement, comparateurs de fournisseurs, fonctionnement des réseaux, aides financières, développement du photovoltaïque, etc.).
- **Actualiser les cartes de déperditions d'énergie des habitations et des bâtiments communaux** dans la continuité de la première opération de thermographie aérienne réalisée en 2021.

## Un territoire communal partagé



**Le partage de l'espace public est une priorité pour Ecolo-Groen.**

La commune a été très active dans ce domaine en réalisant de nombreux aménagements en vue de **sécuriser et faciliter les cheminements des piétons et cyclistes, notamment aux abords des écoles, ou en augmentant considérablement les stationnements vélos**. Plus récemment, une centaine de **dropzones obligatoires** ont été délimitées pour les **trottinettes** pour libérer les trottoirs de leur stationnement gênant.

En matière d'aménagement de l'espace public, le projet phare de la législature sortante est la **rénovation de la Place Keym** en un **espace public entièrement de plain-pied, plus vert, plus attractif et accueillant**.

L'un des objectifs en matière d'urbanisme est de **réduire la part du béton**, favoriser la **rénovation de bâtiments** plutôt que de lancer de nouvelles constructions, et poursuivre une **politique volontaire de logements moyens et sociaux**.

En matière de mobilité, Ecolo-Groen veut poursuivre **l'application du principe STOP** qui prévoit de donner priorité dans les aménagements dans l'ordre suivant : S pour « stappers » (piétons), T pour « trappers » (cyclistes) O pour « openbaar vervoer » (transports publics) et P pour « privé vervoer » (transport privé).

### 3.1. Concilier logement, nature et cohésion sociale

**Réduire le béton, développer du logement moyen et social et préserver les terrains non bâtis pour accueillir la nature et des activités de cohésion sociale et d'agriculture urbaine sont autant de priorités pour Ecolo-Groen. Nous poursuivrons dans cette direction en faisant preuve de créativité.**

- Favoriser la **rénovation de bâtiments existants** plutôt que de nouvelles constructions, incluant autant que possible les **économies d'énergie** pour les occupants.
- Poursuivre la dynamique favorisant les logements publics, dont la **finalisation du projet Archiducs-Nord** qui prévoit la création de **38 logements dont 16 sont destinés à des personnes porteuses d'un handicap et 9 à de l'habitat groupé intergénérationnel**.
- Continuer de **permettre la division des grands logements** tout en veillant au respect des normes d'habitabilité et au maintien des caractéristiques architecturales.
- Favoriser la **réaffectation d'immeubles de bureaux en logements ou maisons de repos**.

- Continuer à **protéger les intérieurs d’îlot** pour préserver la qualité de l’environnement et la quiétude des zones de jardin.
- **Éviter d’artificialiser les sols** lorsque des alternatives sont possibles et **préserver** le plus possible les **terrains non bâtis** pour accueillir des potagers, plaines de jeux, composts, vergers, etc.
- **Défendre la préservation intégrale du Champ des Cailles** et son **projet d’agriculture urbaine**, contribuant notamment à la **cohésion sociale**.
- Maximiser la **préservation de la biodiversité existante et des surfaces de pleine terre végétalisées** dans tous les projets de **rénovation et de construction** et intégrer des **abris pour les animaux cavernicoles** aux bâtiments.
- Poursuivre la politique **d’utilisation de matériaux naturels** (toitures plates verdurisées, châssis en bois, isolants naturels, etc.).
- Veiller au **strict respect** des prescriptions liées aux zones **“Natura 2000”** et à la préservation des zones à haute valeur biologique.
- **Modifier le PPAS Souverain Est** et poursuivre le processus de **classement** du domaine de la **Héronnière** afin de renforcer la préservation de ce site.
- **S’opposer à tout projet visant à urbaniser le Plateau de la Foresterie.**
- Accompagner le développement des outils informatiques permettant de prendre connaissance des projets via internet lors des enquêtes publiques et **d’introduire les demandes de permis d’environnement et d’urbanisme en ligne.**
- Plaider auprès de la Région pour une **révision de l’arrêté de classement et du plan de gestion patrimonial des cités-jardins Le Logis-Floréal** en vue :
  - d’assurer une meilleure prise en compte des enjeux d’isolation thermique ;
  - de permettre, sous certaines conditions visant leur bonne intégration, le placement de panneaux solaires ;
  - de simplifier la gestion de l’espace public en lien, notamment, avec les enjeux de mobilité (dropzones, abris vélo, arceaux, bordures et largeurs des trottoirs).
- Poursuivre la **rénovation des égouts, voiries et trottoirs des cités-jardins** Floréal-Le Logis suivant les prescriptions de l’étude “voirie perméable”.
- Installer de **nouveaux éléments de mobilier urbain** de qualité dans l’espace public (bancs, poubelles, arceaux vélos, tables de pique-nique, etc.) en tenant compte des besoins et en privilégiant les matériaux durables.
- **Éviter le placement de nouveaux dispositifs publicitaires**, en particulier les publicités lumineuses, dans les espaces publics gérés par la commune et plaider auprès de la Région pour une diminution générale de la présence de la publicité sur l’espace public.

## 3.2. Des principes généraux pour la mobilité

Complémentairement à l'application du principe STOP, Ecolo-Groen veut limiter le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et poursuivre l'aménagement des abords des écoles pour assurer la sécurité des enfants

- **Appliquer le principe STOP** qui prévoit de donner priorité dans les aménagements dans l'ordre suivant : S pour « stappers » (piétons), T pour « trappers » (cyclistes) O pour « openbaar vervoer » (transports publics) et P pour « privé vervoer » (transport privé).
- Inclure la **notion genrée et “kids friendly,” label** visant à favoriser l'accueil des familles avec enfant(s), dans la conception des projets **d'aménagement de l'espace public**.
- Intégrer dans **l'aménagement des voiries** des dispositifs contribuant à la **quiétude** et à la **sécurité** (rétrécissements, chicanes, plateaux ralentisseurs, etc.).
- Développer, en partenariat avec la Région, **des quartiers apaisés** : plans de circulation qui découragent le trafic de transit dans les quartiers résidentiels.
- **Aménager les abords des écoles et des clubs sportifs** (et les rues adjacentes) pour **favoriser l'accès piéton, des poussettes, PMR, vélos, etc.**
- Soutenir la **création de nouvelles rues scolaires**, qui favorisent la sécurité et la qualité de l'air aux abords des écoles.
- **Améliorer l'information sur la programmation et le suivi des travaux** menés par la Commune (par des réunions publiques, le site internet, le journal communal et affichage sur les sites concernés).
- Soutenir les projets **d'occupation de l'espace public qui favorisent la convivialité** dans les quartiers (tablees de voisinage, rues réservées aux jeux, brocantes, donneries devant chez soi, etc.), en autorisant des fermetures à la circulation lorsque nécessaire.

## 3.3. Des cheminements piétons confortables

Ecolo-Groen veut encore progresser vers un cheminement piéton sécurisé et confortable en accordant une attention particulière aux enfants et aux personnes à mobilité réduite.

- **Renforcer les moyens pour accompagner le « plan trottoirs »**, en tenant compte des interventions des impétrants (gestionnaires réseaux gaz, électricité, égouts...) et des nouvelles réglementations urbanistiques.
- **Augmenter la place dévolue à la circulation piétonne et aux personnes à mobilité réduite** dans l'espace public en **élargissant les trottoirs** lors de réaménagements de voiries ou en créant des **rues partagées** où le piéton a la priorité. Assurer un cheminement confortable en évitant les obstacles, en veillant à la présence suffisante de passages piétons et en renforçant leur visibilité.

- Aménager, en concertation avec les riverains et riveraines, des **zones de rencontre dans des lieux adaptés soumis à un faible trafic** : zones où les piétons sont prioritaires sur l'ensemble de l'espace et la vitesse de la circulation limitée à 20km/h.
- **Améliorer l'entretien, l'éclairage et la signalisation** des nombreuses liaisons piétonnes (venelles) qui permettent des raccourcis en veillant à limiter la pollution lumineuse par un éclairage adapté.
- Établir un **nouveau cheminement cyclo-piéton** entre la **rue du Brillant et le site Delta-Chirec-ULB/VUB** en concertation avec la Région et les communes voisines.
- Intégrer **l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans tous les aménagements** de l'espace public et des bâtiments communaux, tout en veillant à la **pluralité des formes de handicap**. Prioriser la mise en place d'un ascenseur dans la maison communale.
- **Poursuivre le service de transport bénévole MobiTwin** organisé par la commune, visant à faciliter le déplacement des personnes moins mobiles.
- Poursuivre l'installation de « **drop-zones** » destinées au stationnement obligatoire de **trottinettes et vélos partagés** pour éviter leur présence sur les trottoirs.
- Encourager **l'installation des bancs publics** là où les besoins se font sentir sur les cheminements piétons.

### 3.4. Le vélo accessible et en sécurité

Pour Ecolo-Groen, il faut continuer à promouvoir le vélo par des aménagements sécurisés et des stationnements adaptés -plus de 230 arceaux et une quarantaine de box vélos ont été ainsi installés durant la législature- en facilitant la réparation et l'acquisition de vélos, par exemple via une vélothèque, et par l'apprentissage du vélo à tous les âges.

- **Mettre en œuvre de nouvelles « rues cyclables »** : rues dans lesquelles les cyclistes ont priorité sur les véhicules motorisés ; veiller à la compréhension et au respect de la réglementation qui s'y applique.
- Développer un **plan d'action spécifique pour la sécurité des cyclistes** (aménagements, prévention, ...) visant notamment la **création de pistes cyclables** (sécurisées, séparées du trafic ou en site propre).
- **Créer une vélothèque**, comptoir de prêt de vélos d'occasion pour enfants, et envisager un service de prêt d'un vélo cargo.
- **Soutenir les initiatives permettant de développer la maîtrise du vélo** (formations "sécurité routière" de la police locale, Vollenbike, Kidical mass, etc.), poursuivre l'organisation du « **brevet du cycliste** » dans **l'enseignement primaire** et analyser la possibilité de créer une "plaine de jeux vélo".
- Proposer des **parcours découvertes** de la commune à vélo.

- Poursuivre la politique visant à **encourager le personnel communal** à privilégier les **déplacements à vélo** : coaching vélo, indemnité kilométrique, parkings sécurisés sur les lieux de travail, etc.
- Poursuivre la politique de **prime à l'entretien et à la réparation de vélos**.
- Développer le **soutien aux initiatives** visant à permettre **d'apprendre à réaliser** soi-même les **petites réparations vélo** tout en bénéficiant d'un support technique.
- Promouvoir les **bornes publiques** permettant de réaliser de petites réparations de vélo installées à plusieurs endroits dans la commune.
- Placer de **nouveaux arceaux vélo** dans les quartiers résidentiels et à proximité des écoles, crèches, commerces et services. Veiller à ce que certains arceaux soient adaptés aux vélos de grand gabarit (vélos-cargos, vélos avec remorque, long trails, etc.).
- Développer les **solutions de stationnement sécurisé des vélos dans l'espace public** et favoriser le développement de solutions de stationnement alternatives à travers le **partage de locaux sécurisés** publics et privés (entrepôts, garages, communs d'immeubles, etc.).
- Plaider auprès de la Région pour aménager la **Chaussée de La Hulpe** de manière à sécuriser le passage des **piétons et piétonnes et des cyclistes**.
- Plaider auprès de la Région pour la mise en œuvre de **l'accord BELIRIS** prévoyant l'aménagement d'une piste cyclable sécurisée entre la limite régionale (**drève des Bonniers**) et **l'avenue de la Foresterie**.
- Soutenir la finalisation de la **Cyclostrade C205** le long de la ligne ferroviaire L161 qui reliera la **gare de Boitsfort à celle de Watermael** en veillant à garantir les critères de qualité propres à ce type d'aménagement.

### 3.5. Des transports publics desservant tout Watermael-Boitsfort

Alors que des aménagements pour rendre les Transports Publics plus fluides ont été menés durant la législature sortante, l'enjeu sera de mettre en œuvre les dessertes de bus dans les cités-jardins et le quartier Coccinelles-La Futaie, ainsi que de maintenir une ligne direction de bus entre Boitsfort, Watermael et le centre-ville.

- Soutenir la mise en œuvre du plan bus de la STIB, qui prévoit la **modification du parcours de la ligne 72** afin d'assurer une **meilleure desserte des cités-jardins**.
- Poursuivre la **mise en œuvre de la ligne 42** afin d'assurer la **desserte du quartier Coccinelles-La Futaie**.

- Veiller aux **aménagements nécessaires** pour permettre le croisement des bus dans les rues empruntées par les nouveaux itinéraires.
- Exiger le maintien d'une **ligne directe de bus entre Boitsfort, Watermael et le centre-ville, sans rupture** de charge et sans diminution des fréquences.
- Soutenir le développement des **moyens de transport alternatifs pour les déplacements en soirée et dans la nuit** (lignes Noctis de la STIB et système de taxis collectifs « Collecto » notamment).
- Soutenir la **finalisation des aménagements des deux gares et de leurs abords**. Veiller à limiter les impacts du chantier RER (bruit, vibrations, propreté des abords du chantier, etc.).

### 3.6. Des quartiers apaisés et des voitures partagées

La voiture partagée a connu un bel essor dans la commune qui compte maintenant 17 stations (54 véhicules) ! Notons aussi l'installation de plus d'une centaine de points de charge pour les voitures électriques et d'autres sont encore prévus. Ecolo-Groen veut être également proactif pour une circulation apaisée dans les quartiers résidentiels pour assurer la quiétude et la sécurité.

- Poursuivre le **développement de l'offre de voitures partagées**, idéalement zéro émission, dans tous les quartiers la commune.
- Inciter à **l'utilisation des moyens de transports alternatifs** à l'automobile individuelle pour les déplacements domicile-travail du personnel communal et du CPAS.
- En matière de gestion du stationnement, **privilégier le système zone bleue** permettant un **stationnement gratuit de deux heures**.
- **Développer les possibilités de stationnement de courte durée** (30 minutes gratuites) à proximité des commerces locaux.
- Plaider auprès de la Région pour que des interventions sur les voiries régionales **Delleur-Hulpe-Solvay visant à améliorer la sécurité** des élèves des écoles avoisinantes, des piétons et piétonnes et des cyclistes et, à fluidifier le trafic soient réalisées.
- **Défendre les intérêts de Watermael-Boitsfort** concernant le projet régional de démolition du **viaduc Herrmann-Debroux** en apportant une attention particulière aux mesures à prendre pour **éviter le report du trafic** sur l'avenue de la Foresterie et la dispersion d'une partie du trafic dans les quartiers résidentiels de la commune.
- **Examiner**, en concertation avec la Région, les communes voisines et les riverains, la **mise à sens unique de la rue des Pêcheries** afin de diminuer le trafic de transit et sécuriser les déplacements.

## Partie 4

# Une commune plus émancipatrice et égalitaire



De nombreux **services et infrastructures** sont organisés par la commune en vue de **répondre aux besoins de développement et d'épanouissement à tous les âges** : crèches, écoles, maisons de quartier, parc sportif, académies, plaines de jeux, skatepark, etc.

Watermael-Boitsfort peut également compter sur un **riche tissu associatif** proposant des activités et services dans de nombreux **domaines sociaux, culturels, environnementaux, sportifs, en lien avec l'enfance, la jeunesse**, etc. Ce sont autant **d'opportunités de bénévolat et de rencontres**.

**Ecolo-Groen souhaite mieux les faire connaître et les soutenir**, et continuera à promouvoir la **sensibilisation à la nature et l'environnement** dans ces différents domaines éducatifs et culturels.

Retrouvez ci-dessous les propositions d'Ecolo-Groen :

## 4.1. Une commune « enfants et jeunes admis »

**Ecolo-Groen poursuivra le développement des lieux et des activités pour l'épanouissement des enfants et des jeunes, et sera à l'écoute de leurs besoins.**

### Petite enfance

- Développer le **réseau des accueillantes subventionnées**, par la création de nouveaux espaces de co-accueil, et susciter le développement de haltes garderies.
- Poursuivre le **développement des crèches communales** et examiner les possibilités permettant d'ouvrir de nouvelles places.
- Organiser annuellement une **“Journée petite enfance”** pour promouvoir toutes les activités développées par la commune, l'ONE et les associations.

### Familles

- **Soutenir l'action des associations** qui organisent des activités pour les familles : bourses aux vêtements, rencontres entre parents, etc.
- Expérimenter l'aménagement de toilettes sèches publiques et de **fontaines à eau** dans les espaces verts et les plaines de jeux, et envisager un **accès récréatif à l'eau**.

- Mettre en place un **réseau de "toilettes accueillantes"** : les commerces rendent accessibles leurs sanitaires gratuitement tandis que la commune leur octroie une prime en contrepartie.

### Enfance

- **Renforcer les activités extrascolaires** qui favorisent le **développement de la créativité** des enfants (par exemple : bricolage, théâtre, peinture, etc.).
- Proposer davantage **d'activités en extérieur** aux enfants qui fréquentent les plaines de vacances organisées par la commune (parcs, Forêt de Soignes, champ des Cailles, etc.) et proposer une initiation à **l'animation nature aux jeunes** qui vont encadrer les stages.
- **Entretien et rénover les plaines de jeux** et assurer la visibilité de la signalisation d'interdiction aux chiens.

### Intergénération

- Développer les **liens entre les générations par des activités communes** avec les Maisons de quartier, la Maison des jeunes, la résidence pour seniors, les bibliothèques, centres culturels, écoles, etc.

### Enfance-jeunesse

- Poursuivre le **soutien aux unités scouts** (subsidés, transport du matériel des camps, etc.).

### Jeunes

- **Renforcer l'écoute des jeunes, les consulter sur leurs besoins**, sur les projets qui les concernent directement (aménagement du skatepark et des aires sportives, gestion de la Maison des Jeunes, etc.) et sur leurs envies d'engagement dans la commune.
- **Poursuivre le développement des activités de la Maison des Jeunes (MJWB)** et assurer la rénovation progressive de ses locaux.
- Renouveler **l'aménagement du skatepark** pour la sécurité de ses usagers.
- En concertation avec les communes voisines, **soutenir la création d'une AMO** (service d'action en milieu ouvert) destinée à accompagner les jeunes du sud-est de la Région bruxelloise.

## 4.2. Une école bienveillante et stimulante

Ecolo-Groen soutient une école où les enfants ont envie d'apprendre et ont la possibilité de participer, une école attentive à l'égalité des chances, ouverte sur les diversités culturelles et la culture en générale, développant des projets écologiques et durables, et favorisant un climat scolaire serein et créatif, propice au dialogue et aux apprentissages.

- Poursuivre et amplifier les initiatives visant à **promouvoir l'apprentissage des langues dans les écoles communales, notamment le néerlandais**. Par exemple, en organisant un échange ou une collaboration entre l'enseignement francophone et l'enseignement néerlandophone.

- Assurer une **initiation à la musique au sein des écoles communales**, en collaboration avec l'académie de musique.
- **Permettre à chaque élève des écoles communales d'accéder à la vie culturelle**, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles et de fréquenter des lieux culturels (parcours d'éducation culturelle et artistique).
- Renforcer les **relations entre l'école et les parents** en développant des espaces de discussion tels que les « café papote », « comité scolaire », etc.
- Créer un **fonds de solidarité** permettant l'accès aux **activités** scolaires et extra-scolaires pour tous.
- Poursuivre le **plan sanitaire** dans les écoles (rénovation des toilettes, fontaines à eau, etc.).
- Améliorer la **mobilité des enfants vers leurs écoles** : ramassage scolaire par des rangs vélo et à pied, bus scolaire, etc. et sécuriser les chemins vers les écoles aux heures de pointe.
- Poursuivre l'investissement dans la **formation continue des équipes éducatives** en mettant l'accent notamment sur la **prévention et la gestion des conflits, la communication non violente**, l'approche coopérative, les questions de diversité, la lutte contre le racisme, les discriminations, les stéréotypes de genre et les inégalités, etc.
- Renforcer les **actions de prévention et de suivi concernant toutes les formes de violences**, notamment le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement ; impliquer les élèves et l'école dans la résolution des conflits.
- **Pérenniser la fonction de coordinateur pédagogique** notamment pour soutenir les directions.
- Poursuivre le **développement du soutien scolaire et des écoles de devoirs** à travers notamment les maisons de quartier, la maison des Jeunes et les bibliothèques ainsi que des partenariats avec des structures organisant du tutorat assuré par des étudiants et étudiantes de l'enseignement supérieur.
- Soutenir les initiatives qui permettent un **meilleur accompagnement des élèves qui ont des troubles ou des difficultés d'apprentissage** de natures diverses (élèves neurodivergents, handicap, fragilités comportementales et pédagogiques, non maîtrise de la langue, etc.).
- **Amplifier l'écoute des enfants, les pratiques démocratiques et la citoyenneté à l'école** (cercles de parole en classe, conseils d'école, conseils d'enfants, assemblées générales des enfants, etc.) et encourager l'implication des élèves dans divers aspects de la vie scolaire (aménagement et occupation des lieux collectifs, prévention et résolution des conflits, dynamiques environnementales, accompagnement des fragilités comportementales ou pédagogiques, etc.).
- Promouvoir les **échanges interculturels au sein de la Région Bruxelloise** : projets culturels, joutes verbales, voyages communs, etc.
- Développer des **synergies entre les enfants et les seniors**, par exemple au travers d'activités dans les écoles et dans les maisons de repos.

- Encourager les **activités de plein air** (parc, forêt, quartier, etc.) en lien avec les apprentissages (école du dehors) et l'initiation à la nature et à l'environnement.
- Poursuivre les efforts visant l'obtention par les écoles communales du **label "Eco-Schools"**, label qui encourage les écoles à mettre en place une dynamique environnementale avec leurs élèves.
- Développer les initiatives permettant de favoriser **une occupation équitable de l'espace des cours de récréation, des locaux** scolaires et autres espaces collectifs, entre les élèves.
- **Végétaliser les cours** d'écoles pour constituer des îlots de fraîcheur et contribuer au bien-être des élèves.
- Créer des **espaces de silence et de relaxation dans les écoles communales**.
- **Permettre à tous les élèves** des écoles communales de participer à des **classes de dépaysement** au cours de leur parcours scolaire.
- Poursuivre le programme incitant à **manger sain et durable dans les écoles communales** (promouvoir les gourdes, l'accès à l'eau, les collations saines et « zéro déchet », les produits équitables, de saison et locaux ; bannir les boissons sucrées, etc.) et **garantir l'accès aux repas scolaires à tous les enfants**.
- Sensibiliser la **communauté éducative** aux **thématiques de la consommation durable et de la transition** via des formations.
- Poursuivre **l'apprentissage des outils numériques** dans les écoles communales tout en développant un esprit critique sur leurs usages (désinformation, addictions, risques liés aux réseaux sociaux, coûts, nuisances écologiques et risques sociétaux) et en sensibilisant à la nécessité pour chacun de protéger son identité numérique.
- Maintenir l'attention apportée à la **qualité de l'air dans les écoles communales**, notamment à travers un monitoring CO2 et les systèmes d'aération.

### 4.3. Des seniors actifs et restant chez eux le plus longtemps possible

Un cinquième de la population de notre commune a plus de 65 ans. Ecolo-Groen souhaite poursuivre une politique communale intégrant cette réalité sociologique, que ce soit en matière de logement, dans l'aménagement de l'espace public ou dans les initiatives pour favoriser la cohésion sociale et les démarches intergénérationnelles.

- Favoriser la **participation des aînés et aînées aux activités sportives, culturelles et associatives**.
- Développer des possibilités pour les seniors d'exercer un **bénévolat dans des activités sociales** de la commune.

- Poursuivre la dynamique du **Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA)**.
- Mettre en place un service (mobile) **d'aide aux démarches en ligne** (inclusion numérique).
- Encourager les **initiatives intergénérationnelles** (1 toit 2 âges, maison kangourou, écoles de devoirs, etc.).
- Finaliser les **projets de rénovation et d'agrandissement de la résidence pour seniors du CPAS**.
- Soutenir les activités – par exemple de l'ASBL Vivre chez soi – qui favorisent le **maintien des personnes âgées à domicile**.
- Soutenir les initiatives qui constituent **des alternatives d'habitat aux maisons de repos** (habitats groupés de type Abbeyfield, projets intergénérationnels, Un toit Deux âges, division des grandes maisons...).
- Étudier la possibilité de **rassembler les activités et aides proposés aux aînés par la création d'une carte** similaire au "Creapass" que propose la commune d'Ixelles : accès à des activités et animations variées à des prix négociés et abordables (balades nature et biodiversité, visites guidées, chorales, formations en matière de sécurité, activités culturelles, etc.).

## 4.4. La culture : un point fort de notre commune

L'offre culturelle est un des points forts de la commune. Ecolo-Groen souhaite qu'un maximum de personnes puisse développer leurs moyens d'expression et de créativité, et accéder aux propositions culturelles dans et hors des salles de spectacle. Nous voulons valoriser les artistes de tous âges et promouvoir les collaborations entre les acteurs culturels et sociaux.

- Poursuivre le **soutien apporté aux acteurs de la culture** (centres culturels, réseaux de lecture publique francophone et néerlandophone, académies, etc.).
- Soutenir et encourager la **politique d'ouverture multiculturelle** des acteurs culturels.
- **Faciliter l'accès des jeunes**, notamment via des **tarifs préférentiels**, aux productions culturelles diffusées dans la commune.
- Poursuivre la **décentralisation des activités culturelles** pour aller à la rencontre des personnes qui ont le moins l'habitude de fréquenter les lieux culturels, en vue de soutenir la cohésion sociale, le bien-être, la créativité, l'expression et la réflexion.
- Favoriser les **activités culturelles** (musique, théâtre, lecture, etc.) **dans les parcs, sur les places et les kiosques**.
- Soutenir l'organisation de nouvelles éditions de la **Fête des fleurs**.
- Soutenir des **créations émanant de jeunes** et leur apporter une aide à la diffusion.

- Poursuivre et développer le **soutien des initiatives menées par le réseau des artistes et par les particuliers** : expositions, parcours d'artistes (Art à l'air, Jazz au marché, etc.).
- Organiser des événements visant à la mise en valeur du travail des **artistes locaux**.
- **Poursuivre les partenariats** entre la Commune, La Vénérie, le WABO, les bibliothèques, les ludothèques, les associations et les écoles de tous les réseaux, francophones et néerlandophones.
- Poursuivre la politique **de développement de la lecture** via les deux réseaux de lecture publique tant **néerlandophone que francophone**.
- Développer les **échanges culturels** avec d'autres **communes bruxelloises**.
- **Collaborer avec les acteurs culturels et l'Espace Mémoire** pour entreprendre un **travail de décolonisation de l'imaginaire collectif**, en repensant la place de l'histoire coloniale dans l'espace public et en réfléchissant à son impact pour **mieux lutter contre le racisme et les discriminations**.
- **Mettre à l'honneur chaque année un artiste, une personnalité ou une association** dans le cadre des fêtes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté Flamande.
- Poursuivre l'intégration **d'œuvres d'art dans l'espace urbain**.
- Mettre en valeur les **richesses architecturales**, les **arbres remarquables** et les particularités de la Commune par une **signalisation appropriée**.
- Lancer un **concours "Les plus beaux points de vue/coins de la commune"** afin de mettre en valeur le paysage.
- Soutenir les initiatives visant à **valoriser l'histoire de la commune** et à en préserver la mémoire, par exemple à travers **l'Espace Mémoire et des expositions**.

## 4.5. Sport et santé pour toutes et tous

**Ecolo-Groen veut continuer à encourager des activités physiques, sportives et de divertissement à tous les âges et incluant les personnes porteuses de handicap.**

- Poursuivre **l'entretien et la rénovation progressive des équipements sportifs** de la commune.
- **Diminuer les consommations d'énergie de la piscine Le Calypso** à travers une isolation thermique plus performante ; et y **améliorer le confort des visiteurs** à travers, notamment, une rénovation des sols.
- Poursuivre la **mise à disposition de "chèques-sport" pour les enfants** de la commune sous certaines conditions.
- **Soutenir les clubs sportifs** et mettre en valeur les talents sportifs de la commune.

- **Proposer des modules de sport dans les parcs ou plaines de jeux** et autres espaces publics (parcours santé, engins d'entraînement, barres de traction, paniers de basket, tables de ping-pong, etc.) en fonction des besoins.
- Organiser des **activités d'initiation** au sport (gym, tai-chi, etc.) **dans les espaces verts** et **encourager les initiatives citoyennes** d'activités sportives collectives **dans les espaces publics**.
- Organiser des **formations concernant la numérisation des soins de santé**, notamment à destination des seniors (téléconsultation, suivi de traitement à distance, dossier santé partagé, consultation d'eHealth...).
- Proposer des **formations « premiers secours » aux personnes qui encadrent** des activités avec des enfants (enseignants, animateurs, etc.).
- **Centraliser les informations concernant les aides matérielles, psychologiques et juridiques** en faveur des **Aidants Proches** (personnes amenées à aider bénévolement des personnes en perte d'autonomie temporaire ou permanente).
- Favoriser **l'accès à l'accompagnement psychologique**, par exemple à l'aide **d'équipes mobiles**.

## Une commune plus juste et ouverte



**La cohésion sociale et l'aide sociale sont et continueront à être un enjeu prioritaire à Watermael-Boitsfort.**

En effet, la population de notre commune évolue. Elle est, de plus en plus diversifiée, et l'écart entre précarité et richesse se creuse.

La **cohésion sociale** est donc un **enjeu majeur** pour perpétuer l'esprit « village » qui caractérise notre commune et ainsi **accueillir toutes les personnes dans leurs diversités**, qu'il s'agisse de diversités culturelles, socio-économiques, générationnelles, liées aux questions de genres ou de handicaps.

En parallèle, il faut aussi **répondre aux demandes d'aides financières et matérielles** de plus en plus nombreuses, **rendre accessible des logements** pour des publics précaires, moyens et fragiles, et fournir des services permettant l'intégration et la qualité de vie de tous les habitantes et habitants.

Ce sont de fameux et beaux défis !

Ecolo-Groen veut poursuivre et **renforcer son investissement dans ces domaines** à travers les propositions suivantes :

### 5.1. Plus de cohésion sociale

**Ecolo-Groen veut amplifier les initiatives favorisant la rencontre, le partage et l'entraide, permettant à chacun et chacune de s'épanouir et de participer à la vie collective.**

- Soutenir et développer la présence **d'éducateurs de rue dans l'espace public** en vue de favoriser le **dialogue et la rencontre** entre les habitantes et les habitants.
- Encourager et soutenir les initiatives qui contribuent à **ré-enchanter l'art de vivre ensemble** (cinéma en plein air, parcours d'artistes, maisons de quartiers, etc.).
- Favoriser les initiatives permettant à la population, et notamment aux enfants, de **se réapproprier l'espace public**, à travers par exemple des **fermetures de rues** pour permettre l'organisation de tables collectives, de **fêtes de quartier**, la pose de **mobiliers urbains favorisant la convivialité** ou la mise en place du système des « **rues réservées au jeu** ».
- Chercher les opportunités permettant **d'agrandir les locaux dévolus aux maisons de quartier** et aux projets de cohésion sociale (**l'Espace Mosaïque** notamment).

- Favoriser la **cohésion en soutenant toutes les formes de solidarité** entre les habitantes et les habitants (ex : parrainage de nouveaux par les anciens, groupe de "parents aides" pour dépanner les jeunes ménages, parents solos, etc.).
- **Favoriser les initiatives citoyennes** autour des composts, vergers, potagers, espaces de cueillette, poulaillers collectifs et de quartier.
- Soutenir le **projet d'agriculture urbaine du Chant des Cailles** qui contribue à la cohésion sociale, à la rencontre intergénérationnelle et à la lutte contre l'isolement.
- Soutenir et **mettre en réseau les formations proposées par les EPN** (espaces publics numériques) visant à **réduire la "fracture numérique"** entre ceux qui maîtrisent l'informatique et ceux qui n'y ont pas accès, et mettre en place des espaces d'apprentissage intergénérationnels.
- Multiplier les **initiatives permettant de lutter contre les différentes formes de racisme, les LGBTQIA+ phobies** et toutes formes de **stéréotypes**. Et former les mandataires politiques et le personnel communal à la diversité et à l'importance d'assurer un accueil de qualité pour les nouveaux arrivants et arrivantes.

## 5.2. Renforcer et coordonner l'action sociale

Face à l'augmentation de la précarité, Ecolo-Groen veut poursuivre et renforcer le soutien au CPAS et encourager la concertation et la coordination dans le domaine de l'aide sociale.

- Poursuivre et amplifier le **soutien apporté par la commune au CPAS** pour lui permettre d'apporter un suivi aux demandes d'aide qui lui sont adressées.
- Faire **davantage connaître les aides** apportées par le CPAS pour limiter le phénomène du « non-recours au droit » (personnes susceptibles de bénéficier d'une aide mais qui ne font pas les démarches).
- **Favoriser la concertation et la coordination entre la commune, le CPAS et les nombreuses associations actives** sur le territoire pour mieux organiser et faire connaître les actions en faveur des personnes et familles précarisées (ex : bibliothèques, services énergie, épicerie et frigo solidaires, cantines scolaires et sociales, agence emploi, articles 27, activités parascolaires, etc.).
- Assurer l'**accessibilité financière des événements sportifs et culturels** organisés sur le territoire de la commune.
- Poursuivre et amplifier les **activités du service MobiTwin** qui propose un **transport bénévole pour les personnes à mobilité réduite ou disposant d'un faible revenu**.

## 5.3. Accompagner la recherche d'emploi

Ecolo-Groen souhaite investir dans le soutien et l'accompagnement à la recherche d'emploi, en particulier celui des jeunes, via les services d'insertion socio-professionnelle du CPAS, des partenariats avec des acteurs de l'économie circulaires, des bénévoles, etc.

- Accentuer **les efforts d'insertion socio-professionnelle**, via notamment le service d'insertion socio-professionnelle du CPAS, la **valorisation des articles 60 et des prestations ALE**, et en menant des partenariats avec des acteurs actifs, notamment, dans le domaine de l'économie circulaire et la valorisation des ressources.
- En matière **d'emploi**, s'inspirer des **“Territoires zéro chômeur”** notamment dans le cadre du nouvel appel à candidatures des contrats de quartier durables de la région bruxelloise dont c'est un des principaux objectifs.
- Encourager et promouvoir les initiatives de **mentoring au bénéfice des jeunes en recherche d'emploi** (accompagnement par une personne bénévole et expérimentée proche de l'âge de la retraite, sur le modèle de « Duo for a Job »).

## 5.4. Une politique de logement volontaire et solidaire

Ecolo-Groen veut l'entretien et la création de logements sociaux et moyens, incluant une haute qualité environnementale dont la réduction des consommations d'énergie.

- Poursuivre la dynamique de logements publics en **renforçant les moyens de la Régie Foncière** (instance chargée de la gestion des logements publics communaux) pour accompagner les projets de création de logements, gérer de manière optimale un **plus grand nombre de logements** et soutenir une **politique de loyers abordables**.
- **Poursuivre la rénovation du bâti** existant de la Régie foncière, notamment en vue d'améliorer la performance énergétique des logements publics.
- **Réserver 20% de logements** accompagnés/supervisés dans le parc de logements communal **pour des publics fragilisés** : les personnes atteintes d'un handicap mental, les victimes de violences (conjugales, liées à leur identité de genre ou à l'orientation sexuelle, etc.).
- **Créer des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite et adaptables** dans toutes les nouvelles constructions et soutenir les travaux nécessaires pour rendre un maximum de logements existants accessibles.
- **Finaliser le projet Archiducs-Nord**, mené en collaboration entre la Commune et la Région, qui prévoit la **création de 38 logements** dont 16 sont destinés à un projet d'habitat groupé pour personnes porteuses d'un handicap et 9 à un projet d'habitat groupé intergénérationnel.

- Réserver un accueil favorable aux projets permettant de **créer du logement via “l’habitat léger”** (peu consommateurs d’espace et de matériaux), aux projets visant à **diviser les grandes habitations** en plusieurs logements et **encourager les habitats groupés et les logements intergénérationnels** (Abbeyfield, habitat groupé, 1toit2âges, etc.).
- Favoriser la mise en œuvre de **l’allocation loyer régionale et d’autres aides publiques** éventuelles.
- Poursuivre l’identification et la **lutte contre les logements vides**. Communiquer sur le nombre de logements inoccupés, sur les démarches menées et les amendes perçues.
- Étudier les possibilités de **prise en gestion publique de biens inoccupés** (logements ou bureaux).
- Étudier la possibilité de mener un projet dans le cadre du **“Community Land Trust Bruxelles”** qui vise la **mise à disposition de logements abordables** dans le cadre d’une dissociation de la propriété du terrain de celle des bâtiments.
- Finaliser le **projet de réaffectation de l’église Saint-Hubert en logements** afin d’assurer la rénovation et la pérennité du bâtiment.
- S’inscrire dans le cadre des politiques régionales visant à ce que tout **nouveau projet immobilier privé d’une certaine ampleur** doive **intégrer un aspect logement social et moyen** (charges d’urbanisme, conventionnement, etc.).

## 5.5. Plus de prévention, pour plus de sécurité

Face au sentiment d’insécurité, aux problèmes de violence, d’assuétudes, de vols et autres comportements problématiques, les priorités d’Ecolo-Groen sont la prévention, la présence sur le terrain et le renforcement du lien de confiance entre la population et la police.

- Maintenir et développer les **initiatives de prévention des conflits et violences intrafamiliales ou interpersonnelles** : accompagnement individuel ou des familles, formation des travailleuses et travailleurs sociaux et de la police, organisation de groupes de parole, hébergements d’urgence, etc.
- Renforcer les **actions de prévention concernant les risques liés à la consommation de drogues ou d’alcool** (assuétudes, impacts sur la santé, décrochage scolaire et familial, etc.).
- **Valoriser le rôle de proximité de la police de quartier** : contacts directs avec la population, gestion des conflits de voisinage, détection de situations problématiques, etc.
- Assurer la **présence des gardiens et gardiennes de la paix dans les lieux fréquentés** et lors d’évènements communaux, renforcer la communication concernant leurs missions, et si possible augmenter leur nombre.
- **Favoriser la présence visible de la police au cœur de quartiers**, à pied et à vélo notamment.

- Assurer une **surveillance préventive dans les espaces publics** où des problèmes récurrents sont constatés (par exemple, envisager le placement de cameras temporaires).
- Mettre en place des **programmes de sensibilisation et de formation** continue pour la police, les gardiens et gardiennes de la paix et les éducateurs et éducatrices de rue autour des **questions de discrimination, de diversité culturelle et de genre**, avec un accent particulier sur l'importance de **bâtir la confiance** avec toutes les composantes de la société.
- **Organiser des rencontres régulières** entre la population et la police locale afin d'assurer l'écoute et la compréhension mutuelle, de renforcer la confiance, en mettant l'accent sur la désescalade des conflits, le respect des droits humains et l'usage proportionné de la force.
- Mieux faire connaître et développer **les services de techno-prévention offerts par la police locale** (conseils pour sécuriser les bâtiments, surveillance du domicile pendant les absences, autocollants antivols vélos, etc.).
- Avec le concours de la zone de police, organiser la **prévention sur les questions des risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies** (hameçonnage, vol d'identité numérique, sextorsion, piratage, etc.).
- Étudier, au sein des instances de la zone de police, la possibilité d'établir **une antenne de quartier dans le nouveau bâtiment administratif de l'avenue du Col-vert** (Watermael-centre, place Keym).
- Relayer les initiatives de **sensibilisation** relatives à la **sécurité routière** (BOB's, Go for zero, etc.).
- Sensibiliser au respect du Code de la voie publique par tous les usagers et **renforcer la lutte contre les infractions routières**.
- **Encourager la police locale à mener davantage de contrôles** : alcoolémie et agressivité au volant, nuisances sonores, éclairages défectueux, stationnement gênant, etc.
- **Renforcer l'information** de la population quant au contenu du **Plan général d'urgence et d'intervention communal** (PGUI) et quant à l'intérêt de s'inscrire auprès de Be-Alert pour être informé des situations d'urgence.

## 5.6. Une commune hospitalière

Pour Ecolo-Groen, la solidarité doit s'exprimer dans notre commune, et dans notre pays, notamment par un accueil digne des personnes issues de l'exil, mais aussi à l'égard des pays du Sud en soutenant des projets de développement locaux.

- **Poursuivre les dynamiques liées à l'accueil des réfugiés politiques, économiques et climatiques** et le **soutien aux initiatives citoyennes** : budget, mise en réseau, information sur les possibilités d'aide, etc. Faire en sorte de mettre à disposition un logement communal comme hébergement de transit.

- **Renforcer la politique d'accueil avec le CPAS** et poursuivre le **soutien des ILA** (Initiative Locale d'Accueil permettant d'accueillir des Mineurs étrangers non-accompagnés).
- Organiser et **renforcer les cours** et ateliers de **français et néerlandais** pour adultes : alphabétisation, FLE (Français Langue Etrangère), tables de conversation.
- Poursuivre l'engagement de la commune dans la **campagne "commune du commerce équitable"** menée par OXFAM qui encourage les communes à choisir des produits de consommation issus du commerce équitable, ce qui exclut les produits issus des colonies ou fabriqués dans des conditions non conformes à la dignité humaine.
- Poursuivre le travail du comité d'appui à la **solidarité internationale** géré par des acteurs locaux et des mandataires politiques (accompagnement et avis sur le soutien des projets).
- Poursuivre le **partenariat de coopération internationale** communale entre **Watermael-Boitsfort et Limete** qui vise le renforcement et la digitalisation des services Etat-civil et population de cette commune de Kinshasa (RDC).

## Une commune plus démocratique



**Gouverner nécessite l'engagement des mandataires politiques et celui de la population**, surtout à l'heure où la démocratie fait face à de nombreux défis.

**Aller régulièrement à la rencontre des habitantes et habitants**, mettre en place des **lieux de consultation et de débats** et rendre **l'information** la plus **accessible et complète** possible sont autant de démarches pour **faire vivre la démocratie locale**.

Ces dernières années, la législature sortante a **fait progresser la transparence de ses débats et décisions** (diffusion du Conseil communal sur internet par exemple) et a mené ses projets dans le **respect d'un cadre financier sain et rigoureux**.

Voici le programme qu'Ecolo-Groen souhaite mettre en œuvre :

### 6.1. Toujours plus de participation citoyenne

**Rendez-vous annuel incontournable de la vie locale, Ecolo-Groen poursuivra les budgets participatifs en favorisant une contribution équilibrée de tous les quartiers et tranches d'âge. La consultation de la jeunesse et des seniors, ainsi qu'en matière de mobilité et en d'autres domaines, sera aussi une pièce maîtresse de la démocratie locale.**

- **Poursuivre la dynamique des budgets participatifs** visant à affecter une part du budget communal à des projets émanant de la population ou de comités de quartier. **Veiller que cela résonne dans tous les quartiers et auprès de toutes les tranches d'âges.**
- Créer un **droit d'initiative citoyenne** permettant à des citoyennes et citoyens de **soumettre au vote du Conseil communal un texte précis.**
- Organiser des **soirées d'information et/ou des démarches de participation en amont de tout projet** public susceptible d'avoir des impacts sur le quartier concerné.
- Poursuivre **l'organisation des « réunions de quartier » annuelles** permettant **l'échange direct** entre la population et les membres du Collège échevinal, y favoriser des méthodes participatives, et renforcer la communication sur le suivi des points débattus.
- Mettre sur pied des **commissions mixtes composées de personnes élues ou non**, pour créer des lieux de dialogue sur des enjeux communaux, selon les besoins.

- Poursuivre la dynamique du **Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)** et travailler avec ce conseil sur les questions de mobilité, de formation aux nouvelles technologies, etc.
- **Mettre en place un Conseil Communal des Jeunes** en s’inspirant des initiatives menées dans d’autres communes et renforcer la prise en compte de la **parole des jeunes en organisant des consultations sur les projets qui les concernent** de manière directe (aménagement du skatepark et des aires sportives, gestion de la Maison des Jeunes, soutien aux mouvements de jeunesse).
- **Mettre en place des lieux d’échanges et d’information** avec des personnes représentant les **piétons et piétonnes, les cyclistes et les usagers et usagères des transports publics** pour travailler sur les questions de mobilité et d’aménagements de l’espace public.
- **Faire connaître l’outil “Fix my street”**, plate-forme bruxelloise en ligne qui permet de signaler des incidents sur la voirie publique (propreté, voirie endommagée...) et **assurer un suivi** des signalements.
- Veiller à ce que les **lieux de débat et de décision** (instances des ASBL para-communales, conseils consultatifs, etc.) soient autant que possible le **reflet de la diversité de la commune** dans leur composition (genre, niveau socio-économique, origines, etc.).
- **Rassembler l’offre concernant les possibilités de bénévolat** (maisons de quartier, maison de repos, projets solidaires, opérations propreté, etc...) et encourager les habitantes et les habitants à s’impliquer. Veiller à ce que les activités bénévoles ne remplacent pas la création d’emplois.

## 6.2. Une communication appropriée

**Ecolo-Groen aura à cœur de permettre à toutes et tous d’accéder facilement aux informations de la Commune ou du quartier par les moyens de communication les plus appropriés, allant de l’affichage sur place aux moyens numériques, en passant par le journal communal.**

- **Renforcer la dynamique d’accueil et d’information des nouveaux** habitantes et habitants : soirée de rencontre avec le Conseil communal ; livret de présentation de la commune et de ses services en plusieurs langues ; visite des lieux-clés de la commune ; présentation de l’offre associative ; découverte à vélo ; etc.
- **Informers systématiquement la population sur la programmation et le suivi des travaux** menés dans leur quartier, via différents moyens de communication (réunions publiques, toutes-boîtes, panneaux d’information sur les sites concernés, valves communales, site internet, etc.).
- **Publier une carte de la commune** permettant **d’identifier**, quartier par quartier, **l’offre** en matière **sociale, santé, emploi, jeunesse**, etc. et reprenant les coordonnées des services et associations.
- **Améliorer la signalétique** permettant de **repérer des structures** comme les bibliothèques, les centres culturels, les maisons de quartier etc.

- Poursuivre la **distribution « toutes-boîtes » du bulletin d'information communal « 1170 »**. Veiller à ce que des exemplaires soient disponibles également dans les bâtiments administratifs, les bibliothèques, les maisons médicales, les cafés, etc.
- S'appuyer davantage sur les structures telles que **les maisons de quartier ou la Maison des Jeunes pour relayer l'information** concernant les activités communales.
- Veiller à **l'accessibilité du site web communal** à l'ensemble des personnes en situation de handicap. Développer également un(e partie du) site web communal sur tous les services et associations à disposition des personnes en situation de handicap, en privilégiant le FALC (Facile à Lire et à Comprendre).
- **Veiller à l'inclusivité des personnes en situation de handicap**, en tenant compte des différentes formes de handicap : aménagement des plaines de jeux, accessibilité des services et accueil, logements adaptés, lutte contre la fracture numérique, usage de la langue de signes, etc.
- **Maintenir un accueil de qualité aux guichets de la commune**. D'une manière générale, donner la préférence à la communication humaine et directe quand c'est possible (écouter, comprendre, faire comprendre, mettre en lien et, le cas échéant, rediriger).
- Veiller à ce que les **échanges qui se font par voie numérique** aient leur **équivalent par voie non-numérique** (selon les cas : par contact personnel, par écrit ou par téléphone).
- Évaluer l'usage des **panneaux d'information de quartier** qui permettent un échange direct entre habitantes et habitants d'un même quartier, et **augmenter leur nombre selon les besoins**.
- **Valoriser l'action du réseau associatif de Watermael-Boitsfort dans le journal communal « 1170 »** et via les autres canaux d'information de la Commune.
- Créer un **agenda collaboratif pour toutes les activités** qui ont lieu dans la commune, accessible à toute personne qui désire communiquer sur ses événements (événements accessibles à tous).
- **Mettre en place une journée des associations** donnant de la visibilité sur leurs actions et implication dans la vie locale et permettre aux habitantes et habitants d'en devenir membres : culture, loisirs, solidarité, humanitaire, santé, sport, etc.
- Mettre à disposition l'information concernant les moyens mis à disposition des associations par la commune, et **faire connaître les procédures d'attribution des subsides**.

## 6.3. Une gouvernance et des finances communales saines et éthiques

**Garantir un cadre strict de gouvernance, tant au niveau de l'engagement des responsables qu'en termes de transparence et de finances, continuera à faire partie de l'identité d'Ecolo-Groen et de la manière dont nous gérons notre commune, pour le bien de toutes et tous.**

- Mettre en place des **outils** visant à **mieux connaître** et comprendre le **fonctionnement et les processus de décision de la Commune et du CPAS** ainsi que leurs compétences.
- Assurer la **transparence** concernant le fonctionnement du **Conseil communal** (ordre du jour, notes explicatives, diffusion en direct...) et le respect des dispositions concernant la **publication des mandats publics et des revenus qui y sont liés**.
- **Maintenir une gestion raisonnable et prudente des finances communales** avec comme objectif de conserver un **taux d'endettement faible tout en assurant la qualité du service** à la population.
- En matière de **fiscalité**, assurer un rééquilibrage visant à **diminuer l'impôt sur les personnes physiques (IPP) sans réduire les capacités d'investissements** ni les recettes globales.
- S'appuyer sur l'ensemble des **dispositifs permettant à la commune et à ses associations** partenaires de **bénéficier de subsides dans des domaines variés** (aménagement de voiries, isolation des bâtiments communaux, logement, culture, bien-être animal, etc.).
- Approfondir les **synergies entre la commune et le CPAS**, en particulier en ce qui concernent les fonctions dites « de support » (gestion des ressources humaines, service marchés publics, parc de véhicules, etc.).
- Développer des **synergies avec la Région bruxelloise et les communes voisines** pour la mise en place de services communs bénéficiant à la population (sur le modèle de ce qui a été réalisé pour la déchetterie).
- Dans le cadre des **marchés publics**, **exclure les soumissionnaires** dont il est démontré qu'ils ont commis une **faute professionnelle grave** qui remet en cause leur intégrité (activités qui violent les droits de l'homme en vertu du droit national et international selon les verdicts et jugements des instances judiciaires ou quasi-judiciaires nationales et internationales).

\*\*\*\*\*